

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
tables de l'Etat, les receveurs communaux et les receveurs de bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. 650,000 Intérêts arriérés du même chef, se rapportant à des exercices clos. 3,000	653,000	"	935,000
Art. 19. Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII), ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations par l'art. 7 de la loi du 15 novembre 1847. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	300,000	"	
Total du budget de la dette publique. . . fr.	48,227,277 66	580,211 89	48,807,489 55

163. — 20 JUIN 1869. — LOI contenant le budget du ministère des finances pour l'exercice 1870 (1). (Moniteur du 22 juin 1869.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget du ministère

des finances, pour l'exercice 1870, est fixé à la somme de treize millions cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingts francs (fr. 13,174,380), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contre - signée par le ministre des finances, M. FRÈRE-ORBAN.)

Budget du ministère des finances pour l'exercice 1870.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
Art. 1 ^{er} . Traitement du ministre	21,000	"	
Art. 2. Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	600,500	5,000	
Art. 3. Honoraires des avocats et des avoués du département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	76,000	2,000	
Art. 4. Frais de tournées.	7,000	"	

(1) Session de 1868-1869.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Note préliminaire, texte du projet de loi et texte du projet de budget. Séance du 2 mars 1869, p. 203-204. — Rapport. Séance du 5 mai 1869, p. 351.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 1^{er} juin 1869, p. 1009-1010.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 9 juin 1869, p. 50.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 10 juin 1869, p. 256-257.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
Art. 5. Matériel	64,000 »	30,000 »	1,008,900
Art. 6. Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 »	»	
Art. 7. Service de la Monnaie.	25,200 »	»	
Art. 8. Magasin général des papiers	158,000 »	»	
Art. 9. Documents statistiques.	18,000 »	»	
CHAPITRE II.			170,000
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
Art. 10. Traitements des directeurs et agents du trésor	135,000 »	»	
Art. 11. Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des directeurs et agents.	35,000 »	»	
CHAPITRE III.			9,646,800
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
Art. 12. Surveillance générale. — Traitements.	304,200 »	»	
Art. 13. Service de la conservation du cadastre. — Traitements.	391,300 »	24,500 »	
Art. 14 et 15. Service des contributions direc- tes, des accises et de la comptabilité.	1,807,500 »	6,000 »	
{ Traitements fixes.			
{ Remises proportionnel- les et indemnités (crédit non limitatif).	1,837,000 »	»	
Art. 16. Service des douanes et de la recherche maritime.	4,333,500 »	6,000 »	
Art. 17. Service de la garantie des matières et ou- vrages d'or et d'argent.	60,100 »	»	
Art. 18. Suppléments de traitement.	130,000 »	»	
Art. 19. Traitements temporaires des fonction- naires et employés non remplacés.	»	75,000 »	
Art. 20. Frais de bureau et de tournées.	75,700 »	15,500 »	
Art. 21. Indemnités, primes et dépenses diverses.	411,500 »	»	
Art. 22. Police douanière.	5,000 »	»	
Art. 23. Frais d'expertise en matière de douanes (crédit non limitatif).	2,000 »	»	
Art. 24. Matériel	162,400 »	»	
CHAPITRE IV.			
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.			
Art. 25. Traitement du personnel de l'enregistre- ment et du timbre	458,800 »	»	
Art. 26. Traitement du personnel du domaine	116,800 »	7,000 »	
Art. 27. — — forestier.	332,580 »	»	
Art. 28. Remises des receveurs. — Frais de percep- tion (crédit non limitatif)	1,110,000 »	»	
Art. 29. Remises des greffiers (crédit non limitatif).	60,000 »	»	
Art. 30. Matériel	60,500 »	»	10,000
Art. 31. Dépenses du domaine.	95,500 »	10,000 »	

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.	
Art. 32. Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat.	50,000 "	"	
Art. 33. Intérêts moratoires en matières diverses (crédit non limitatif).	1,500 "	"	
CHAPITRE V.			2,302,680 "
PENSIONS ET SECOURS.			
Art. 34. Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	28,000 "	"	
Art. 35. Secours à des employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	10,000 "	"	
CHAPITRE VI.			38,000 "
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
Art. 36. Dépenses imprévues non libellées au budget.	8,000 "	"	8,000 "
Total du budget du ministère des finances. . fr.	12,993,580 "	180,800 "	13,174,380 "

164. — 20 JUIN 1869. — LOI qui transfère une somme de 3,200 francs au budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1868 (1). (Monit. du 23 juin 1869.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La somme de trois mille deux cents francs (fr. 3,200), qui est restée sans emploi à l'art. 33 (*Dépenses imprévues*) du budget du ministère de la guerre, pour l'exercice 1868, est transférée à l'art. 26 (*Frais de route et de séjour des officiers*) du même budget.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

(Contre-signée par le ministre de la guerre, général RENARD.)

(1) *Session de 1868-1869.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 13 mai 1869, p. 347. — Rapport. Séance du 29 mai 1869, p. 382.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 8 juin 1869, p. 1061-1062.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 11 juin 1869, p. 37.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 16 juin 1869, p. 312.

165. — 20 JUIN 1869. — LOI contenant le budget des recettes et dépenses pour ordre de l'exercice 1870 (2). (Monit. du 22 juin 1869.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Les recettes et les dépenses pour ordre de l'exercice 1870 sont évaluées respectivement à la somme de soixante-quinze millions cinq cent quatre-vingt-sept mille francs (fr. 75,587,000).

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des finances, M. FRÈRE-ORBAN.)

(2) *Session de 1868-1869.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Note préliminaire, texte du projet de loi et texte du projet de budget. Séance du 2 mars 1869, p. 205-211. — Rapport. Séance du 5 mai, p. 330-331.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 1^{er} juin 1869, p. 1008-1009.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 8 juin 1869, p. 48.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 9 juin 1869, p. 247-248.